

MAIRIE DE MOUTIERS  
**PROCES VERBAL**

**RÉUNION DU 9 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf, **le 9 avril** à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la commune de MOUTIERS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves COLAS, Maire de Moutiers

Date de la convocation : le 4 avril 2019  
Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 12

**Etaient présents** : M. COLAS Yves, M. BERTIN Hervé, Mme HOCDÉ Marie-Thérèse  
Mme CHEVRIER Maryvonne, M. MOREAU Joseph, M. DUTERTRE Lucien, M. CHENEVIÈRE Lionel, M. CHEVRIER Sylvain, M. PRIOUR Nicolas, Mme CHEDEMAIL Mathilde, M. GUÉROIS Laurent, Mme ESNAULT Valérie

**Absents excusés** : M. Patrice DUGAS, Mme CORNÉE Anne-Sophie

**Secrétaire** : M. CHEVRIER Sylvain

**Invitée** : Fabienne CHARRON du Point Information Jeunesse de la Guerche de Bretagne : présentation du dispositif « argent de poche ».

**ORDRE DU JOUR**

Approbation de la séance du 26 février 2019

I – VOIRIE : réfection des trottoirs

II – ASSAINISSEMENT : frais personnel

III – TARIFS COMMUNAUX : locations salles communales

IV – DECHETERIE LA GUERCHE DE BRETAGNE : nouvelle construction par le SMICTOM

V – VOTE BUDGET PRIMITIF 2019 : Commune

VI – VOTE BUDGET 2019 : Assainissement

**Objet n°1 – VOIRIE : réfection des trottoirs**

Monsieur Le Maire rappelle qu'une partie des trottoirs du bourg ont été rénovés en 2018, et propose de poursuivre ces travaux. Différents devis sont proposés :

	<b>Entreprise HENRY TTC</b>	<b>Entreprise COLAS TTC</b>	<b>Entreprise PIGEON TTC</b>
8 rue de la Broderie à 1 rue du Stade	<b>27 312.00 €</b>	<b>25 824.00 €</b>	<b>27 125.40 €</b>
2 place Saint Martin au 4 rue du Stade	<b>15 030.60 €</b>	<b>16 464.96 €</b>	<b>15 005.28 €</b>
WC publics à salle communale	<b>23 672.40 €</b>	<b>22 449.60 €</b>	<b>23 541.24 €</b>
<b>TOTAL 3 lots</b>	<b>66 015.00 €</b>	<b>64 738.56 €</b>	<b>65 671.92 €</b>
<b>TOTAL 1 lot</b>	<b>57 679.56 €</b>	<b>61 320.00 €</b>	<b>61 242.48 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention, 10 pour, 1 contre)

**ACCEPTE** le devis de l'entreprise HENRY au prix de 48 066.30 € HT soit 57 679.56 € TTC

**PRÉVOIT** les dépenses au budget 2019

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

**Objet n°2 : ASSAINISSEMENT : frais personnel**

Le temps passé à l'entretien et au suivi de la station d'épuration est estimé à environ 340 heures, ce qui représente environ 7 500 € par an. Monsieur Le Maire propose donc d'inscrire cette somme au budget communal et assainissement 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**APPROUVE** le versement de 7 500 € du budget assainissement au budget communal

**Objet n°3 : TARIFS COMMUNAUX : locations salles communales**

Monsieur Le Maire rappelle que les tarifs des salles communales ont été révisés lors du CM du 26 février 2019. La location des salles pour un vendredi soir doit être clarifiée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**MAINTIENT** les tarifs votés lors du Conseil Municipal du 26 février 2019, en précisant que le prix appliqué pour toutes les salles, du lundi au vendredi midi avec repas, sera étendu au vendredi soir.

**Objet n°4 : DECHETERIE LA GUERCHE DE BRETAGNE : nouvelle construction par le SMICTOM**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le SMICTOM a déposé une demande d'enregistrement en vue de créer et d'exploiter une déchèterie sur la commune de La Guerche de Bretagne, sur le site « Pré du cimetière », route départementale n°463. Cette demande est soumise à la consultation du public du 1<sup>er</sup> au 29 avril 2019.

En effet, le SMICTOM Sud-Est 35 exploitait déjà jusqu'en mars 2018 une déchèterie implantée sur le territoire de La Guerche De Bretagne. Cet équipement ne répondant plus aux règles de sécurité et aux besoins des capacités de collecte des déchets en augmentation, et n'étant pas en adéquation avec les activités voisines, son exploitation a été arrêtée.

Ce projet permettra de maintenir un équipement de collecte des déchets ménagers et assimilés pour les habitants de la Guerche de Bretagne et des communes voisines du territoire de la Communauté d'Agglomération de Vitré Communauté..

Ce nouvel équipement respectera les prescriptions réglementaires en vigueur et répondra aux critères de labellisation niveau 3 de l'Observation Régional des Déchets de Bretagne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**N'EMET** aucune observation relative à la construction de la nouvelle déchèterie à la Guerche-de-Bretagne.

**Objet n°5 – VOTE BUDGET PRIMITIF 2019 : Commune**

Après avoir eu lecture des dépenses et des recettes inscrites au budget primitif 2019 de la commune, le Conseil Municipal propose de voter :

Le budget de la commune s'équilibre à la somme :

- De 612 957.00 € en section de fonctionnement
- De 991 733.07 € en section d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité  
**ADOpte** le budget de la commune

**Objet n°6 – VOTE BUDGET 2019 : Assainissement**

Après avoir eu lecture des dépenses et des recettes inscrites au budget 2019 de l'assainissement, le Conseil Municipal propose de voter :

Le budget de l'assainissement s'équilibre à la somme :

- De 130 352.45 € en section de fonctionnement
- De 130 087.43 € en section d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité  
**ADOpte** le budget de l'assainissement

**Questions diverses :**

Nouvelles demandes de subventions par associations : CFA de St Grégoire et BMX Pays de Vitré

Nouvelle dénomination de voirie au lieu-dit « La Blotière »

RV ABF : plan lotissement retenu

Cuisine salle communale

Vente maison CCAS

Début de contrat au 01/04/2019 de M. Olivier BEASSE-VOLTE, adjoint technique

Elections européennes du 26/05/2019 : organisation

DIA 24 place Saint Martin

**Levée de la séance** : 23H00

**Prochain conseil** :

Le Maire,  
Yves COLAS

BERTIN Hervé

HOCDE Marie-Thérèse

CHEVRIER Maryvonne

MOREAU Joseph

CHEDEMAIL Mathilde

CHENEVIÈRE Lionel

CHEVRIER Sylvain  
Secrétaire

CORNEE Anne-Sophie  
Excusée

DUGAS Patrice  
Excusé

DUTERTRE Lucien

ESNAULT Valérie

GUEROIS Laurent

PRIOUR Nicolas